



Monsieur Ludovic COURBE  
Secrétaire du syndicat CGT  
FPT Bourbon-Lancy

à

Monsieur Luca DI MAIO  
Directeur des Ressources Humaines  
FPT Bourbon-Lancy

**Objet : Régularisation prime d'ancienneté.**

Bourbon-Lancy, Mardi 1er octobre 2013,

Monsieur,

Suite à notre courrier du 26 août 2013 portant sur l'application de la valeur du point de la prime d'ancienneté, vous aviez mentionné dans votre courrier du 3 septembre 2013 les termes suivants : *« Une régularisation, déjà programmée dans nos systèmes, interviendra sur la paie de septembre pour la prime d'ancienneté de juillet. »*

Le syndicat CGT a constaté que cette régularisation n'avait pas été appliquée et par conséquent nous vous demandons d'effectuer ce rattrapage.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT  
Le secrétaire  
Ludovic COURBE